LA RÉVOLTE DU MIDI

(Suite)

A NARBONNE

La soirée tragique du mercredi

Un communiqué officiel a peu à peu filtré grâce aux télégrammes apportant à Paris les détails sur les bagarres qui ont ensanglanté mercredi soir la ville de Narbonne.

Pendant toute la journée, la population manifesta une indignation très vive de l'arrestation du Dr Ferroul. Mais vers 8 heures du soir la surexcitation de la foule devint très violente sur la place de la Mairie.

Une heure auparavant, les soldats des 80e et 139e d'infanterie avaient pris d'assaut les barricades et, après les avoir détruites, étaient rentrés à la caserne.

Les émeutiers les retombèrent avec rage et dépavèrent en partie la place pour les consolider.

Peu à peu, les esprits s'échauffaient plus intensément. De toutes parts arrivaient en foule les habitants des villages voisins, exaspérés et menaçant de tout détruire.

On ne voyait dehors, à ce moment, ni un cavalier ni un gendarme. La foule était maîtresse de la rue.

Tout à coup, une délégation, tambour en tête, arrive sur la place de la Mairie, venant de la promenade des Barques. Elle monte sur le perron de l'Hôtel de Ville. Tous les membres de cette délégation lèvent leur casquette et crient : « Allons à la sous-préfecture ! »

En chœur, avec enthousiasme, la foule crie : « Oui ! Oui ! A la sous-préfecture ! Allons réclamer Ferroul ! »

Immédiatement, une colonne se forme. Le tambour, toujours en tête, on escalade les barricades, et, après dix minutes de marche dans les rues tortueuses, on arrive devant le portail. L'entrée des bureaux de la sous-préfecture est hermétiquement close.

Des cris s'élèvent subitement : « Fermez le feu ! » Au même moment, une flamme jaillit. On a allumé des gourdins, des bâtons réunis en tas pour faire flamber le portail. En même temps, avec des matériaux, les émeutiers essayent d'enfoncer les vantaux. *Déjà la porte cède, lorsque, sans sommations, éclate une salve de coups de feu.*

Ce sont les gendarmes massés dans la cour de la sous-préfecture qui ont tiré à blanc une première fois, dès que le vantail fut cédé sous la pression des émeutiers.

Les coups de feu produisirent dans la foule une grande panique. On se sauva à toute vitesse.

Mais bientôt des cris retentissent : « Ne partez pas! Ne partez pas! Ils ont tiré à blanc! »

Immédiatement, la fuite s'arrête. Chacun revient sur ses pas et, plus vigoureusement encore, la sous-préfecture est attaquée.

Les flammes augmentent d'intensité. Déjà le passage est libre. *Les émeutiers se préparent à entrer dans la cour lorsqu'une nouvelle salve les arrête.*

Cette fois, les gendarmes n'ont pas tiré à blanc. Il y avait des balles dans les canons des fusils et les victimes gisent à terre.

Des cris de terreur éclatent pendant qu'un sauve-qui-peut général se produit.

Un enfant de 15 ans est tombé.

Plus loin, deux corps sont étendus. Ce sont deux jeunes gens d'un village voisin qui étaient en premier rang des émeutiers.

Le sang coule. On transporte les blessés dans des maisons particulières voisines et dans des pharmacies.

Profitant du désarroi causé dans la foule par les coups de fusils, deux compagnies du 80e d'infanterie sortent de la sous-préfecture et occupent la place.

Les soldats éteignent le feu et repoussent les émeutiers qui crient : « Assassins! Vengeance! Assassins! » Force reste aux soldats.

Voilà le premier acte de cette tragédie. Le second est plus terrible encore.

Pendant que les émeutiers repoussés de la petite place de la sous-préfecture, après la fusillade, se dispersaient, le sous-préfet avait fait appeler en hâte un renfort de cuirassiers. Or, les cuirassiers sont excessivement impopulaires.

La foule, en les voyant arriver, commença à huer et à siffler.

A l'entrée du boulevard Gambetta, une première bagarre se produisit. Les cavaliers chargèrent sans mesure, piétinant les femmes, les enfants. Puis ils continuèrent leur route pour aller défendre la sous-préfecture.

La foule les suivit sur le boulevard brillamment éclairé par de grosses lampes électriques et un clair de lune superbe.

Les huées et les sifflets redoublèrent subitement. Alors, les cuirassiers firent volte-face et parcoururent à toute vitesse en le descendant, le boulevard Gambetta. *En même temps, ils tirèrent des coups de mousqueton sans discontinuer.*

A l'angle de la rue Paul-Louis-Courier et du boulevard Gambetta, se trouve le Bar méridional. Le café avait sa devanture de fer baissée, mais à l'intérieur, de nombreux consommateurs étaient encore attablés. La porte demeurait entrebâillée et les clients devaient se courber et baisser la tête, sous le rideau de fer, pour pénétrer dans le bar.

Au moment où les cuirassiers descendaient le boulevard Gambetta, tirant au hasard des coups de feu de droite et de gauche, M. Ramon, de la Bourse du travail, venait d'entrer au Bar méridional, où se trouvait sa jeune fille, âgée de 20 ans, qui attendait son père, fort inquiète.

En voyant arriver Ramon, la jeune fille se jeta à son cou, lui demandant s'il ne lui était rien arrivé. *Au même instant, une balle, tirée par les cuirassiers, traversant la devanture de fer et la glace, vient tuer net le père Ramon. Le même projectile blesse à la tête la jeune fille si grièvement qu'on n'a plus aucun espoir de la sauver.*

D'autres balles atteignent trois autres consommateurs assez sérieusement.

On s'explique mal l'affolement des cuirassiers, qui semblaient avoir perdu l'esprit.

A peu de distance de la sous-préfecture, un autre café a été également mitraillé. *Le fils du photographe Granger, un garçon de 15 ans, reçoit une balle en plein cœur et tombe mort.*

Tout d'abord, la foule, affolée, se disperse. Mais elle se ressaisit bientôt.

Partout des barricades se dressent. Les bancs arrachés aux terrasses des cafés servent à les édifier. Tous les lampadaires électriques sont brisés. L'obscurité est absolue.

Comment fut blessé le jeune Victor Granger

Narbonne, 20 juin. — Voici dans quelles conditions fut blessé le jeune Granger, âgé de 15 ans, fils du photographe du boulevard de la Liberté, à Narbonne :

L'enfant avait dit à son père qu'il voulait voir des cuirassiers et il était sorti. Justement des cuirassiers étaient sur le boulevard Gambetta. Tout à coup, les soldats mirent sabre au clair ; l'enfant, effrayé, alla se cacher derrière une caisse d'artistes avec un jeune camarade.

Les cuirassiers chargeant passèrent ; un sous-officier, apercevant les deux petits, visa avec son revolver. Victor Granger fut traversé de part en part.

La balle entra par le côté gauche du dos et sortit par le côté droit de la poitrine ; le compagnon du fils Granger eut la figure éraflée par une balle.

LES TROUPES

Quatre escadrons du 7e dragons ont quitté Limoges hier soir à destination de Bordeaux, où ils recevront des ordres ultérieurs ; la 21e chasseurs, également de Limoges, est prêt à partir.

A Toulouse, la 126e d'infanterie a reçu l'ordre de se tenir prêt à partir au premier signal.

Le 9e d'infanterie a quitté Agen dans l'après-midi d'hier, se rendant à Narbonne; la 13e chasseurs de Béziers, est également envoyé à Narbonne.

Pau, 21 juin. — Le 18e de ligne a été embarqué dans deux trains. Il est parti à 9 heures et arrivera à Toulouse à 6 heures du soir.

Bourges. — Un ordre est parvenu cette nuit d'envoyer dans le Midi un détachement du 95e régiment d'infanterie. Ces troupes partent ce soir. On ignore leur destination exacte.

Caen, 21 juin. — Une dépêche reçue cette nuit du ministère de la Guerre a donné l'ordre de tenir le 85e de ligne consigné et prêt à partir par train spécial pour une destination inconnue.

Limoges. — Le 20e régiment de dragons est parti ce soir pour Montpellier (6 escadrons, 600 hommes).

Le 21e chasseurs se tient prêt à partir, mais n'a pas encore reçu d'ordres.

Avignon. — Le lieutenant-colonel Dalbiez, du 58e, en l'absence du colonel Saint-James actuellement dans les Alpes, a reçu l'ordre de tenir prêt le régiment à être mobilisé pour Montpellier.

Valence. — Deux bataillons du 75e régiment d'infanterie, en garnison à Romans, sont partis aujourd'hui, à midi, par train spécial, pour Montpellier.

Niort. — 12 gendarmes à cheval, un maréchal des logis et deux brigadiers, commandés par le capitaine Guillemenot, ont quitté Niort ce matin, se rendant dans le Midi.

Le quartier est consigné.

Moulins. — La 10e chasseurs a reçu cette nuit l'ordre de se tenir prêt à partir pour Montpellier.

Grenoble. — Deux bataillons de chasseurs alpins partis en manœuvres dans les Alpes se sont dirigés sur le Midi.

L'ordre est arrivé dans le nord de mobiliser trois bataillons du 100e d'infanterie sur pied de guerre. Ils partent ce soir pour le Midi.

Enfin trois batteries attelées du 2e d'artillerie sont prêtes à partir au premier signal.

Lyon. — Les régiments de dragons de Lyon sont partis ce matin pour le Midi.

Manifeste du Comité n° 2

Le nouveau Comité d'Argeliers a fait la déclaration suivante :

Le Comité d'Argeliers adresse à tous ses frères d'armes actuellement incarcérés l'enthousiaste tribut de sa fraternelle sympathie, plus particulièrement à ses anciens membres, dont la douloureuse arrestation a été rehaussée par l'envoi de deux régiments. Il proclame son inaltérable attachement et son dévouement indéfectible et, devant les mesures inqualifiables d'une répression injustifiée, il proteste avec la dernière énergie contre les poursuites intentées à Albert et à ses compagnons de lutte.

Le Comité, assumant la lourde charge d'une succession difficile, revendique hautement le périlleux honneur de porter le drapeau de la défense viticole et en accepte, d'ores et déjà, toutes les responsabilités. Comme premier but immédiat à ses efforts, le Comité va s'attacher tout en poursuivant la propagande dans les départements viticoles éloignés, à constituer sur des bases solides, légales et durables la *Confédération générale des vignerons du Midi*.

En attendant d'avoir élaboré et étudié ce vaste projet, le Comité d'Argeliers décide, quelques jours après le vote final par la Chambre des mesures adoptées, de procéder entre tous les Comités fédérés à un referendum sur les lacunes inacceptables de cette loi.

Les réponses à ce referendum consisteront le cahier de nos revendications, cahier qui formera la base de notre action inlassable et dira la raison de notre lutte.

Notre action et notre lutte n'ont qu'un but : vendre notre vin pour avoir du pain sur notre table. Pour y arriver, nous avons fait le sacrifice de notre existence et de notre repos. Nous lui taisons d'avance, s'il le faut, celui de notre liberté.

Le Comité n° 2

Le Comité d'Argeliers a ensuite adressé à M. Clemenceau, président du Conseil, le télégramme suivant :

En présence des événements sanglants créés par les excès policiers, infligeant à notre malheureux pays des deuils trop cruels et immérités, le Comité d'Argeliers proteste contre l'envahissement par des troupes trop nombreuses d'un pays revendiquant son seul droit à la vie et estime que, pour l'instant, le seul moyen d'éviter de nouvelles effusions de sang consiste dans le retrait immédiat de régiments surexcités, de policiers et de brigades d'agents suspects.

La majorité du Conseil municipal de Nîmes est décidée à démissionner

Nîmes, 20 juin. — En présence des graves événements qui se déroulent dans le Midi, il est probable que le Conseil municipal de Nîmes démissionnera aujourd'hui. Les sept conseillers municipaux socialistes ont adressé au maire, M. le Dr Crouzet, une lettre collective par laquelle ils l'invitent à provoquer immédiatement une réunion de l'assemblée municipale.

Ils ajoutent que le Conseil municipal de Nîmes, en résignant ses fonctions, donnera aux populations méridionales si éprouvées un gage de sympathie et de solidarité. Dans leur retraite, les conseillers municipaux socialistes de Nîmes seront suivis par leurs huit collègues conservateurs.

Trois en quatre édiles radicaux ont pour le surplus manifesté le désir de démissionner. Il ne paraît pas douteux qu'avant demain la démission du Conseil municipal de Nîmes soit un fait accompli. C'est ici l'opinion de la population entière.

A TRAVERS LA RÉGION

Perpignan. — Des manifestations hostiles au président du Conseil et au ministre de la Guerre ont eu lieu en ville. La population est très surexcitée par les incidents de Narbonne.

Le 12e d'infanterie est parti à destination probable du camp de Larzac ; le 53e est arrivé à Perpignan.

Carcassonne. — L'Hôtel de Ville est gardé par des soldats du 7e de ligne. On attend à Carcassonne des troupes de réserve.

Le tribunal correctionnel a condamné à six jours de prison avec sursis trois jeunes gens qui avaient crié : « A bas l'armée ! » devant les soldats cantonnés au grand séminaire.

Castelnaudary, 20 juin. — Un incident qu'on a tenu caché, s'est produit dimanche dernier au 15e régiment d'infanterie, en garnison à Castelnaudary.

Exaspérés de se voir consignés tous les dimanches, depuis près de deux mois, à cause des meetings viticoles, 200 soldats environ ont quitté la caserne par toutes les issues et en franchissant le mur d'enceinte.

Une dizaine d'hommes ont été punis de salle de police.

Adge. — Les réservistes du 17e d'infanterie qui avaient hier suivi le régiment, viennent d'être licenciés par ordre supérieur.

M. Mouly, maire démissionnaire d'Agues-Vives, a également donné sa démission de conseiller d'arrondissement.

DANS LA GIRONDE

Bordeaux, 20 juin. — On ne croit toujours pas pour le moment que le mouvement des viticulteurs projeté à Lesparre pour dimanche se réalise d'une façon sérieuse; néanmoins, au cas de manifestations que l'on estime possibles, des mesures très sévères seront prises. Des forces de gendarmerie importantes seront envoyées à Lesparre et des gendarmes garderont les stations sur la ligne du chemin de fer.

L'arrêté du préfet de la Gironde interdisant les manifestations sur la voie publique a été envoyé aux maires de la région du Médoc.

Cet arrêté fait observer que les mesures les plus rigoureuses ne manqueraient pas d'être prises contre ceux qui seraient convaincus d'excitation au désordre, en provoquant autour d'eux, par leur influence, des infractions à la loi.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE N'IRAIT PAS A BORDEAUX

De notre correspondant de Bordeaux :

D'après le bruit qui circule dans les centres officieux le voyage du président de la République à Bordeaux fixé au 29 juin n'aurait pas lieu.

Ce bruit n'a reçu jusqu'à présent aucun démenti, ni aucune confirmation officielle.

Toutefois il est à prévoir que vu la gravité des événements actuels et si aucune amélioration n'est apportée à la situation, la venue de M. Fallières en Gironde sera ajournée à une date ultérieure.

DÉPART DU ROI DE SIAM

Le roi de Siam a quitté Paris à midi, se rendant à Londres, où il arrivera ce soir à 7 h. 5 station Victoria.

MAUVAIS INSTITUTEUR

De notre correspondant de Chambéry :

Les pères de famille de Saint-Laurent-de-la-Côte ayant eu à se plaindre de l'instituteur Curiet, se groupèrent et firent entendre leurs revendications.

Une enquête est faite par l'inspecteur primaire.

Sans aucun doute, suite favorable sera donnée aux revendications des pères de famille.

On pense que Curiet sera déplacé aux grandes vacances, mais, ajoutent les pères de famille, si on ne le déplace pas, nous sommes résolus, plutôt que de lui confier nos enfants, à remplir toutes les formalités et à faire tous les frais nécessaires pour avoir un instituteur libre à notre choix.

Bel exemple de fermeté.

PROCÈS DE PRESBYTÈRE GAGNÉ

— En vertu de *Notre-Dame des Miséricordes* invite le curé à quitter le presbytère. Mais celui-ci porte l'affaire en référé, et, par décision du tribunal, est maintenu dans la jouissance de l'immeuble bâti sur un terrain donné par l'abbé Canton, ancien curé.

LE BIEN D'AUTRUI

Lundi, au tribunal civil des Sables-d'Olonne, a eu lieu la vente sur surenchère des immeubles confisqués aux Pères Rédemptoristes.

Ils ont été adjugés pour 46 120 francs à une Société formée par des catholiques dans ce but.

Le Congrès catholique d'Angoulême

PREMIÈRE JOURNÉE

Les débuts du Congrès catholique d'Angoulême font bien augurer de son succès.

S. G. Mgr Ricard, archevêque d'Auch, administrateur provisoire du diocèse d'Angoulême, président d'honneur du Congrès, prononce le discours d'ouverture et demande aux congressistes trois vertus : la sincérité, l'obéissance, l'union.

La présidence effective des séances échoit pour la première journée à M. Georgeon, avocat. La séance du matin est remplie presque entièrement par le rapport de M. Bourdin, avocat, sur l'organisation d'un Comité général étendant son action sur tout le diocèse par des Comités cantonaux et paroissiaux. Angoulême possède depuis 1875, un bureau diocésain des œuvres qui fit preuve d'une vie intense de 1880 à 1890 : il s'agit de le retondre, de l'élargir et de l'approprier aux nécessités présentes. Dans la discussion qui suit la lecture de ce rapport naît de sur la grande part aux compétences dans la composition des Comités : on propose d'y admettre même des dames. M. le colonel Périgord de Villechenon demande l'entrée dans le Comité diocésain d'au moins un représentant de chaque arrondissement.

La séance de l'après-midi est occupée par la lecture et la discussion des rapports de M. l'abbé Brun sur la réorganisation de la vie paroissiale par l'action sociale, les visites fréquentes des curés, les Comités paroissiaux, etc.; de M. de Marcellus, sur la reconstitution de la vie familiale par l'économie et la religion; de Mlle Rochebillard sur les écoles ménagères où les jeunes filles riches en dévouent, comme à Lyon, à l'éducation professionnelle des jeunes filles pauvres.

M. l'abbé Garnier a montré, à la suite du rapport de M. l'abbé Brun, comment on refait une paroisse en citant l'exemple de Mgr Gibier, quand il n'était encore que le curé de Saint-Paterne.

SEMAINE SOCIALE D'AMIENS

On nous prie de signaler qu'afin de couvrir les frais d'organisation et d'assurer dans une certaine mesure, des facilités de voyage et de séjour aux délégations coutumières, une souscription de 10 francs est demandée aux personnes qui s'intéressent à l'œuvre d'enseignement de la *Semaine sociale*.

Des bourses destinées à subvenir aux frais de voyage et de séjour d'auditeurs, membres de groupes d'études ou délégués d'associations nuvrières ou rurales, peuvent être créées par les donateurs, soit en totalité (60 francs), soit par moitié (30 francs).

Pour toutes les communications relatives à la *Semaine sociale*, s'adresser à la *Chronique du Sud-Est*, 16, quai Tilsitt, Lyon.

LES ELECTIONS CANTONALES

Depuis plusieurs mois l'activité des agents du ministère de l'Intérieur, préfets et sous-préfets, est concentrée sur les élections aux Conseils généraux et aux Conseils d'arrondissement; des efforts désespérés sont faits pour arracher aux libéraux la majorité qu'ils possèdent encore en quelques départements. M. Clemenceau comprend en effet à merveille quel renfort un succès de ce genre apporterait à sa politique.

Pendant ce temps, que font nos amis? On nous affirme que plusieurs cantons, même bons, sont encore dépourvus de candidats, que, sur bien des points, la lutte n'est même pas engagée: *et nous sommes à un mois du scrutin!*

C'est d'autant plus impardonnable que les événements du Midi sont de nature à ouvrir les yeux aux électeurs les plus aveugles sur les conséquences et les fruits logiques du régime jacobin et amoral qu'incarne M. Clemenceau. Quelle merveilleuse campagne pourraient mener nos amis !

Suscitons donc immédiatement des candidats! Dans tout canton, il est au moins un homme populaire dont le succès serait assuré, s'il voulait se présenter : il faut à tout prix l'y décider.

Et ne négligeons pas, comme il arrive trop souvent, le Conseil d'arrondissement : c'est le premier échelon, la pépinière, l'école préparatoire de la politique; orientons vers lui les jeunes, ils en formeront aux affaires, à la parole, aux discussions ; ils acquerront peu à peu l'influence, la popularité, l'autorité.

Rappelons que, pour ces élections, aucune déclaration de candidature n'est nécessaire.

Trois conditions suffisent :

1° Etre inscrit quelque part en France sur une liste électorale ;

2° Etre âgé de 25 ans au moins ;

3° Etre domicilié ou contribuable dans le département, ou y être, même depuis le 1er janvier 1907, propriétaire par héritage d'un immeuble foncier.

Le candidat au Conseil d'arrondissement doit, en outre, être propriétaire ou contribuable dans l'arrondissement même où il se présente.

L. L.

LES GRÈVES

Cholet. — Les mensuelles de Cholet ont cessé le travail ce matin ; ils se solidarisent avec les charpentiers.

Rive-de-Gier. — La direction des houillères de Rive-de-Gier ayant refusé de reprendre un ouvrier mis à pied, les grévistes du puits Saint-Louis ont décidé d'envoyer une délégation au préfet pour lui demander d'intervenir.

Cette démarche aura lieu demain.

La grève continue. Tout est calme.

Rouen. — Dans une réunion tenue hier soir à la Bourse du travail, les dockers du port de Rouen, actuellement en grève, ont décidé l'organisation, à partir de demain, de soupes communistes. Ils vont installer leurs cuisines en plein air au cours la Reine.

Chasse aux Nouvelles

NOTRE OBSERVATOIRE

VENDREDI 21 JUIN

Baromètre. — La pression atmosphérique reste basse sur tout le nord-ouest de l'Europe; le baromètre marque ce matin 747m/m sur les côtes de Norvège, 755m/m dans le nord de la France. Des pressions assez uniformes et voisines de 765m/m couvrent la moitié sud du continent.

A Paris, nous avons 758m/m.

Le vent souffle de l'Ouest sur nos côtes de la Manche et de l'Océan; il est assez fort avec mer houleuse au Pas-de-Calais, faible et de direction variable en Provence.

Des pluies sont tombées dans l'ouest et le nord de l'Europe; en France, on a recueilli 2m/m d'eau à Brest et 1m/m à Nantes; ce grain qui passe sur cette région du Nord-Est a provoqué un orage à Besançon.

La température a monté dans le centre et l'est de la France; elle a baissé dans la Manche; le thermomètre marquait ce matin + 12 au Havre, + 14 à Paris, + 17 à Bordeaux, + 20 à Clermont et à Belfort, + 30 à Alger. On notait + 11 au Puy-de-Dôme, + 8 au mont Mounier, + 1 au Pic-du-Midi.

Probable. — En France, des pluies sont probables dans le Nord et l'Est; le température va se tenir dans la voisinage de la normale. A Paris, éclaircies, quelques gouttes de pluie.

Samedi 22 juin, 173e jour de l'année.
Durée du jour : 17 h. 24.
Soleil. — Lever : 4 h. 32. Coucher : 8 h. 5.
Lune. — Lever : 6 h. 54. Coucher : 1 h. 44.

PARIS

Attaque d'une voiture cellulaire. — La voiture cellulaire n° 37 révélait, l'avant-dernière nuit, de prendre les détenus au poste central du XVIIIe arrondissement et suivait la rue Ordener pour se rendre au poste de la rue Tourlaque, quand des apaches, revolver au poing, sommèrent le cocher de s'arrêter.

Le cocher enleva son attelage d'un coup de fouet. Alors, les agresseurs se mirent à courir en criant : « A mort ! » et une grêle de pierres s'abattit sur la voiture. Le garde municipal qui s'y trouvait et qui voulut regarder, fut atteint d'une pierre au visage. Il tira un coup de revolver en l'air pour donner l'alarme, et des agents cyclistes accoururent. Une véritable bataille s'engagea. Quatre des agresseurs furent arrêtés.

Ils ont été envoyés à la préfecture dans la voiture qu'ils avaient voulu arrêter.

Automobile contre tramway. — Une automobile de lonage appartenant à M. Goldstück, 5, avenue Malignon, a été renversée hier sur la ligne du Champ par un tramway de la ligne Montrouge-Gare du l'Est.

Quatre voyageurs d'origine anglaise, qui se trouvaient dans l'automobile, ont été projetés sur le sol ainsi que le chauffeur.

DÉPARTEMENTS

NIÈVRE. — Le banquet ampoulé. — Le procureur de la République de Cosne, sur le désir exprimé par M. Claude Goujat, qui, en en qualité de député, a présidé avec M. Henri Chéron, le banquet du 15 juin, a ouvert une instruction aux fins de rechercher les causes des nombreux cas d'intoxication qui ont marqué et pénibilement l'issue de ce banquet.

HAUTE-SAONE. — Merci. — Nous avions incidemment signalé la misère extraordinaire d'une famille nombreuse. Cette simple mention a attiré des offrandes qui ont permis de la soulager. On nous prie de les remercier et nous le faisons bien volontiers.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — Officier disparu. — On signale de Longwy la disparition du lieutenant Allier, officier payeur du 9e bataillon de chasseurs à pied.

Celui-ci, ayant quitté son corps lundi, 17 juin, se rendit à Montmédy, pour faire un versement à la recette des finances. On l'a vu ensuite à Sedan, puis sa trace a été complètement perdue.

L'hypothèse d'un crime semble fort admissible.

GIRONDE. — Homme tué par une « auto ». — Une automobile passait hier soir place de la Croix-Blanche à Bordeaux. Elle a tamponné un manœuvre, Jean Boucy.

Celui-ci tué sur le coup a eu le crâne défoncé.

— On télégraphie de Meulan (Seine-et-Oise): M. Deschamps, livreur de marchand de vins, a été attaqué en plein jour par des romanichels, sur la route nationale entre Magny et Cléry. Les voleurs ont pris la fuite.

Une fermière d'Estrainville, près d'Epernay, la veuve Marc Roy, 70 ans, qui s'était engagée sur le voie ferrée pour retirer une poule, a été écrasée par un train.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

HALLES CENTRALES DE PARIS

Vendredi 21 juin 1907.

Cours officiels des viandes. — Arrivages : 192 065. — Bœuf : 44 989 kilos; veau, 89 891 kilos; mouton, 25 424 kilos; porc, 19 779 kilos.

Bœuf. — Prix du kilo : 1/4 de derr. 1-1,70, 1/4 de dev. 0,50-0,90, aloyau 1,10-2,90, débanché 1,30-2,10, traine 1,20-2, cuissee 1-1,53, pis et col 0,40-0,60.

Veau. — Extra 1,70-1,80, 1re qual. 1,58-1,68, 2e qual. 1,36-1,50, 3e qual. 1,20-1,30, 4e qual. 0,90-1,16, pane et cuis. 1-2,20. Veaux de Caen : 1/4 de dev. 1-1,30, 1/4 de derr. 1,30-1,80. Veaux bret. 0,90-1,30.

Mouton. — 1re qual. 1,80-2,10, 2e qual. 1,60-1,70, 3e qual. 1,40-1,50, 4e qual. 1-1,30, gigots 1,20-2,30, carrés par. 1,40-5,60. Agneaux sans tête 1,85-2, de lait ni tête, ni tressure 1,60-2,20. Chèvres 0,40-1. Montons de pré-salé entiers 1,80-2,30, culottes 2-2,60.

Porc. — Extra 1,90-2, 1re qual. 1,70-1,86, 2e qual. 1,20-1,70, poitr. salée 1,20-2, poitr. fraiche 1,20-1,80, reins 1,30-2,10, filets 1,40-2,30, jambons 1,40-2,20.

MARCHÉS DIVERS

21 juin 1907.

Tourteaux. — Arras. Tourteaux engrais, colza Indes franc odiponible 13 fr. 4 derniers 13,25, livrable 13,50 ; Gazerat 4 derniers 14,50, anglaise est. disp. 12,85, 4 derniers 13, diffuses à 5,75, az. franco disp. 13, livr. 13,25, dito 6 az. franco disp. 13,25, suint de laine 1,75, colza Kurrachee franco disp. 13, dito jaunes concassés Arras disponible 13,25, 4 derniers 13,50.

Marseille. — Tourteaux pour tumure. Ricin disp. 8,75, liv. 9,25, Sézames sulfures 6/7 azote nu disp. 12,25, livr. 12,50, ricins sulfures 4,50/5 azote nu disp. et liv. manquent, Sézames noirs de l'Inde disp. 13,75 livr. 14,23.

Prix pesés payés comptant usine majoration 0,50 par 100 kilos rendus franco gare ou quai Marseille à terme.

Huiles — Pétrules — Essences. — Marseille. Huiles concrètes palmistes 84, coprah 84,85, coco Ceylan 91, coco Cochin 94 logé.

Huiles de palmes. Lagos 75, Beny-Benin 74, qualités secondaires 73, conditions de Marseille prix pour chargement.

Glycérines de saponification 95, de lessive 80 % 89, de lessive 40 % 82.

Huiles de graines à fabriquer, stationnaires.

Sésame 73-74, lin peinture disponible 69-70, arachides 73-74, pavot 73-74.

Ces prix s'entendent marchandises non logées au comptant.

Huiles de cotons comestibles fermes.

Huile française extra 105-110, dito surfine 100-105, dito fine 95-100, Amérique supérieure 104-105, dito secondaire 101-102, anglaise suivant marque et qualité 97-99.

A la consommation de la douane, tûts perdus pour les huiles étrangères. A fabrique manque.

Engrais divers. — Guano de poisson (poudre de harengs) 8 à 9 % d'azote, 8 à 9 % acide phosphorique, 1 % potasse disp. 2,05-2,07 l'unité d'azote Dunkerque, sang desséché (prix à l'unité par 100 kilos) disponible 1,84 Paris, corne torréfiée moulue, l'unité disp. 1,61 Dunkerque, 1,66 Paris.

Marché de La Villette, 21 juin

Espèces	Quantités amenées	Quantités vendues	Poids moyen	Prix du kilog. par qualité (Viande nette) 1re	2e	3e	1re	2e	3e
Veaux...	523	495	85	2,10	1,90	1,60	2,05	1,60	0,80

Les qualités moyennes et inférieures ayant à lutter tout à la fois et contre la nombre et contre la température, ont essuyé des pertes sensibles.

On cote au demi-kilo viande nette : manceau anglaisée de choix 0,98-1, ordinaire 0,93-0,98, gâtinaise en bandes 1,03-1,08, et 1,10-1,13 à l'unité, petits dieppois 0,90-1, autres provenance de la Seine-Inférieure 0,80-0,85, veaux de Normandie 0,85-0,95, veaux de choix au détail 1,05-1,10, en bandes 1,02-1,03.

MARCHÉ AUX FOURRAGES

Montrouge, 21 juin.

Les arrivages comprenaient 54 voitures que nous dénombrerons de la façon suivante : 37 voitures étaient chargées de pailles de toutes sortes et 17 voitures de fourrages dont 7 de foin.

Les différentes pailles ne sont pas plus offertes que précédemment et cependant, de même que les fourrages, elles sont toujours très difficiles à vendre.

Le foin de qualité moyenne vaut 55 à 60 fr., celui de pré atteint 62 fr. La belle luzerne se vend de 50 à 52 fr. Le bon regain se vend de 50 à 55 fr. La paille de blé de choix se rapproche aux environs de 31 fr., alors que la paille de seigle en qualité de choix vaut de 45 à 48 fr. La paille d'avoine se vend de 28 à 30 fr. Le tout rendu dans Paris par 104 bottes de 100 kilos.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, le 21 juin 1907.

CÉRÉALES

	Avoine Ouv.	Avoine Clôt.	Seigles Ouv.	Seigles Clôt.	Blé Ouv.	Blé Clôt.	Farines Ouv.	Farines Clôt.
Courant...	20,50	20,60	19,85	19,85	25,35	25,40	32,50	32,50
Prochain...	20,70	20,80	19...	19...	25,50	25,65	32,65	32,65
Juill.-août	20,45	20,50	18,75	18,75	25,15	25,15	32,40	...
4 derniers	18,65	18,70	17,75	17,75	23,65	23,65	31,45	31,45
Tendance	ville	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme
Cts. ville.	750				750		150	

Farines de consommation : 54-57,50; 1re marque : 61.

MARCHÉ DU HAVRE

Ouverture 21 juin (10 h. 30).

Sucres	Cotons	Cafés	Laines	Poivre Tellichery	Poivre Saïgon
Juin 1907...	78 67	35 75	191 ..	64 ..	57 50
Juillet 1907...	78 62	36 75	191 ..	61 50	58 ..
Août 1907...	78 67	35 75	192 ..	62 ..	58 ..
Sept. 1907...	78 62	35 75	192 50	60 ..	58 ..
Octobre 1907	79 12	35 75	192 ..	62 ..	58 50
Nov. 1907...	78 87	35 75	190 ..	62 50	58 50
Déc. 1907...	79 75	35 75	189 50	62 50	58 50
Janvier 1908	75 50	35 75	184 50	..	..
Février 1908	75 37	35 75	182 50	..	..
Mars 1908...	75 12	35 ..	181 ..	..	..
Avril 1908...	75 12	35 ..	181 ..	..	..
Mai 1908...	75 12	35 ..	181 ..	..	..
Tendance...	sout.	calme	calme	calme	calme
Ventes.....		2 600			

NOUVELLES GALERIES À LA
MÉNAGÈRE
PARIS, Boulevard Bonne Nouvelle, PARIS
Meubles de Jardin
Catalogue illustré franco sur demande
Maison vendant le meilleur marché de tout Paris

EXCURSIONS ACCOMPAGNÉES
pour la SUISSE : le DAUPHINÉ et la BAVIÈRE : les BORDS DU RHIN et la FORÊT NOIRE : l'ALLEMAGNE et l'AUTRICHE
Départs fréquents pendant la saison. — Excursions particulières pour petits groupes et familles.
Voyages particuliers à forfait pour tous pays.
Départs au gré des Voyageurs. — S'adresser pour Prospectus, Renseignements et Descriptions.
1, Place de l'Opéra
TH. COOK & FILS 4, Rue C. de Berlin, PARIS

BOURSE DE PARIS

Clôt. du 21 juin

Valeurs	Précédent clôture	Clôture du jour
FONDS D'ETAT FRANÇ.		
3 % amortissable	95 65	95 67
3 % perpétuel	95 37	95 70
3 % amort. ancien	96 ..	96 ..
3 % amort. nouveau		
EMPRUNTS DES VILLES		
Paris (Obligations)	257 ..	255 ..
— 1865 3 %	252 ..	252 ..
— 1871 3 %	405 50	405 ..
— 1875 3 %	100 25	100 ..
— 1886 4 %	345 50	345 ..
— 1886 2 %	315 ..	315 ..
— 1892 3 %	257 ..	257 ..
— 1892 2 %		
— 1894 3 % (Obligations)		
— 1894 2 %	257 50	257 ..
— 1899 3 %	255 ..	255 ..
— 1900 3 %	65 ..	65 ..
— 1903 3 % (Nouveau)	457 ..	457 ..
— 1905 3 %	105 25	105 ..
— 1905 3 1/2 % (Nouveau)		455 ..
— 1906 3 %	455 ..	455 ..
— 1907 3 1/2 %	372 50	372 ..
— 1907 3 %	81 ..	81 ..
— de Marseille	405 ..	405 ..
EMPRUNTS DES COLON.		
Tunisien 5 %	452 ..	452 ..
Tunisie 3 %	77 50	77 50
Madagascar 3 1/2 %	99 25	99 ..
Sud-Chine 4 %	420 50	420 ..
Indo-Chine 3 %	255 ..	255 ..
VALEURS FRANÇAISES		
Banque de France	3975 ..	4010 ..
— de Paris	1480 ..	1480 ..
Transatlantique	460 ..	460 ..
Compagnie Algérienne	510 ..	510 ..
Comptoir National	475 ..	475 ..
Crédit Foncier d'Algérie	514 ..	514 ..
Crédit Foncier	630 ..	630 ..
Communales 1879 4 %	474 ..	475 ..
— 5 %	30 85	30 85
Foncières 3 % 1879	450 50	450 ..
Communales 3 %	438 ..	440 ..
Foncières 2 % 1883	475 50	475 ..
— 2 % 1885	492 ..	492 ..
— 2 % 1887	490 ..	490 ..
Communales 3 % 1894	272 ..	272 ..
— 2,50 1895	4,72 50	4,72 50
Foncières 2,50 1895	464 50	464 ..
Comm. 2,50 1909 libéré	455 ..	455 ..
Foncières 3 % 1910	450 ..	450 ..
Communales 1906	500 ..	500 ..
*Sous le 100 fr. 1887	71 75	72 50

Valeurs	Précédent clôture	Clôture du jour
Banque de Paris et des Pays-Bas	1,4 ..	1,4 ..
Banque ottomane	629 ..	630 ..
Banque h